

# LA LETTRE MALGANNAISE

MAI-JUIN-JUILLET 2022

## LE MOT DU MAIRE



Cher.e.s Malganais.e.s,

Les travaux de l'atelier communal ont commencé, le permis d'aménagement du futur lotissement est déposé, le petit marché a trouvé son rythme de croisière et ne demande qu'à se développer.

Les habitants actifs au sein du tiers-lieu vous proposeront diverses activités ces prochaines semaines. Nous continuons de réfléchir, en partenariat avec l'agence départementale, aux diverses formes que pourrait prendre son développement, en y incluant toutes les hypothèses, notamment celle qui concerne l'avenir de notre dernier commerce, et ce, depuis le début, quoique vous ayez pu lire ici ou là. Pour rappel, un tiers-lieu est un espace multifonctionnel qui a pour but de répondre aux besoins et aux aspirations des habitants. Il n'a pas de finalité préconçue, culturelle ou autre ... Je vous invite à participer aux réunions dites plénières lors desquelles chaque habitant peut faire des propositions et/ou participer à celles qui ont été validées et qui ont ou vont donner lieu à divers événements. Le petit marché du mercredi soir est né ainsi.

Parce qu'il faut réélire des adjoints et que, pour ce faire, le conseil municipal doit être au complet, nous aurons des élections complémentaires les 12 et 19 juin, en même temps que les législatives.

Je terminerai ce mot en saluant notre centenaire, Mme Anna MORAND, que je croise souvent en allant faire du jogging et à qui je souhaite d'arpenter encore longtemps les rues de notre village.

Etienne BONNIN

Classes 2  
Samedi 30 avril



Mairie de Saint-Maugan

@ saint-maugan.fr ☎ 02 99 09 99 25

✉ mairie.saint-maugan@wanadoo.fr



## ► A LA UNE

- Des fêtes de Pâques réussies !
- Rencontre Bruded
- Les rendez-vous du Tiers-lieu
- Événement Caravrac
- L'actualité des associations

### Atelier Vélo

Samedi 21 mai

### Fresque provisoire Tiers-lieu

Mercredi 25 mai

### Sortie organisée par Trait d'Union

Mercredi 8 juin

### Elections législative et municipale partielle complémentaire

Dimanches 12 et 19 juin

### Fête conviviale à l'étang

Samedi 18 juin

### Marché musical au Tiers-lieu

Mercredi 22 juin

### Plénière Tiers-lieu

Samedi 25 juin

### Événement Caravrac

Dimanche 26 juin

### Fête de l'école

Dimanche 3 juillet



Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h

## ► DES FÊTES DE PÂQUES RÉUSSIES !

Cette année, plusieurs associations malganaises se sont mobilisées pour organiser quelques animations.

Le dimanche, le Club des Gens Heureux a proposé un défilé avec 20 voitures de collection le matin et un concours de palets l'après-midi avec 82 participants. L'Association "Trait d'Union Malganaise", elle, a organisé une chasse aux œufs pour les petits Malganais avec l'aide de Tristan et Charlotte du Tiers-lieu et également une exposition photos sur St-Maugan et son histoire le dimanche et le lundi.

Le lundi matin, une balade bien-être et découverte d'un nouveau sentier de rando était proposée par le Club des Gens Heureux, avec l'aide de Déborah (68 marcheurs et 3 chiens).

Tout le week-end, place des Tilleuls, un manège (auto-tamponneuses) était à disposition des habitants, jeunes et moins jeunes, de St-Maugan. Merci à tous les bénévoles qui ont permis ce succès !



## ► RENCONTRE BRUDED

La commune de Saint-Maugan est adhérente au réseau Bruded ([www.bruded.fr](http://www.bruded.fr)), réseau d'échange d'expériences de développement local durable entre collectivités. Le 4 mai dernier, la commune co-organisait une rencontre Bruded sur le thème des tiers-lieux et commerces en milieu rural. Lors de cet après-midi qui s'est tenu à la salle multifonctions, le tiers-lieu de Saint-Maugan ainsi que celui de Lanmodez (22) ont été présentés. Ces présentations ont séduit les participant.e.s (élu.e.s, porteur.se.s de projet, partenaires ...) et ont été suivies de temps d'échanges très riches et enthousiastes. La demi-journée s'est terminée dans la convivialité au marché avec une buvette tenue par l'association Gym Détente Malganaise.

La commune remercie vivement les participant.e.s, les intervenant.e.s et les bénévoles qui ont contribué au succès de cet événement.



## ► LES RENDEZ-VOUS DU TIERS-LIEU

- **samedi 21 mai** : de 10h à 12h, **atelier vélo** (réglages, entretien) avec Serge au Tiers-lieu.
- **mercredi 25 mai** : pour parents et enfants, participation "**fresque**" provisoire sur un mur du Tiers-lieu (pendant le marché de 17h30 à 19h30).
- **samedi 18 juin** : **fête conviviale** à l'étang avec au programme arts énergétiques (Qi Gong, respiration ...), pique-nique, détente poétique/sieste musicale, jeux (croquet, pétanque, palets ...)
- **mercredi 22 juin** : **marché musical** au Tiers-lieu, de 18h jusqu'à 22h. Plus d'informations prochainement.
- **samedi 25 juin** : **plénière du Tiers-lieu** à 10h à la salle de la cantine.

## Événement Caravrac

L'association ELFE propose de l'épicerie itinérante. Pour se faire connaître et susciter des vocations, elle organise un événement à l'étang de Saint-Maugan **dimanche 26 juin après-midi**.

## ► L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

### Association des Parents d'Elèves Malganais (APEM)

Présidents : Jean-Christophe CHASSAGNE (06.80.47.33.68) et Pascal GICQUEL (06.83.78.35.35)

La **fête de l'école** aura lieu le **dimanche 3 juillet** à partir de 11 h à la salle multifonctions. Des animations sont prévues toute la journée et un repas le midi sur place.

### Les patins de Saint-Maugan

Contact : président Amaury TONNARD (06.18.78.64.19)

C'est avec regret que nous vous annonçons que les cours de roller ne reprendront pas en septembre 2022 car nous n'avons plus de professeur. Nous tenons à remercier nos élèves et leurs parents pour leur confiance durant ces 2 années de cours.

L'**assemblée générale** de l'association aura lieu le **vendredi 10 juin**.

### Trait d'Union

Président : Jean-Claude LEFEUVRE (06.74.94.18.36)

Mail : [lefeuvre.jeanclaude@wanadoo.fr](mailto:lefeuvre.jeanclaude@wanadoo.fr)

Une **sortie** est organisée le **mercredi 8 juin**. Au programme : visite du parc du Château des Pères à Piré, pique-nique, après-midi aux Champs Libres.

Inscription auprès de Jean-Claude (06.74.94.18.36).

### Club des Gens Heureux

Message de la part de René VIGNAIS :

Le Covid étant passé par là, je constate une raréfaction des adhérents lors des séances du club, les 1er et 3ème mercredis de chaque mois. Alors, je me pose quelques questions :

- Dois-je réduire les journées club et en maintenir une seule ?
- Auriez-vous d'autres idées d'activité pour redynamiser l'Association ? Actuellement, il est proposé belote, scrabble, randonnée (5 à 6 km) et palets !!! On pourrait proposer d'autres jeux de société, descendre à l'étang pour la pratique de jeux de boules ... Si vous avez d'autres suggestions, je suis preneur !!!
- Rappel des horaires : 14 h 00 à 18 h 00, les 1er et 3ème mercredis de chaque mois.

D'autre part, suite au beau succès du concours de palets du dimanche de Pâques, je voudrais vous proposer une sortie sur une journée (en car). Qu'en pensez-vous et auriez-vous des idées de destination ???

Vous pouvez venir lors d'une séance au club pour en discuter ou me contacter au 06.15.95.19.72.

## LE COIN DES MALGANAIS

Merci à Madame Isabelle BOURQUIN pour ce cliché plein de fraîcheur d'un ruisseau de Saint-Maugan.

Vous souhaitez vous aussi partager des photos ou annonces ? Pour une parution dans la prochaine lettre de septembre, merci de nous transmettre vos documents avant le 15 août à l'adresse mail :

[communication@saint-maugan.fr](mailto:communication@saint-maugan.fr)



## ENVIRONNEMENT

### POUR UNE NATURE PLUS BELLE, PENSEZ À LA POUBELLE ! \*

Avec l'arrivée des beaux jours, nous éprouvons tous le besoin de nous aérer, d'autant plus, après cette crise sanitaire majeure ! Les occasions de profiter du grand air et de la nature environnante se multiplient : balades, pique-niques en famille ou goûters avec les enfants ... Et c'est tant mieux car nous ressentons tous le bénéfice de ces sorties sur notre bien-être !

Mais dehors comme à la maison, il convient de respecter certains **gestes éco-responsables**. Puisque l'on cherche à jouir d'un espace naturel, il n'est pas question d'y laisser les traditionnelles bouteilles en plastique, emballages de sandwiches triangles et autres paquets de chips ou de mouchoirs.

### *Trop de déchets dans les fossés et les rivières !*

Afin de s'assurer que les déchets ne finissent pas dans nos milieux naturels, il est nécessaire, d'éviter les produits jetables et à usage unique et de ne pas oublier d'emporter un petit sac pour y mettre nos éventuels déchets restants pour pouvoir les déposer, plus facilement, dans une poubelle du domaine public ou à la maison. Une fois le pique-nique terminé, bien entendu, en un coup d'œil, on s'assure de ne rien laisser sur place avant de quitter notre coin de nature.

En savoir plus sur le pique-nique zéro déchet : [www.zerogaspi.fr](http://www.zerogaspi.fr), [www.zerodechet-france.com](http://www.zerodechet-france.com) ou la durée de vie des déchets dans la nature : [www.ma-dechetterie.fr](http://www.ma-dechetterie.fr), [www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com).

\*Slogan imaginé par la ville de Liège dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux déchets dans le parc de la ville.

## ENFANCE/JEUNESSE

### DEPUIS 2019, UN ESPACE-JEUX À SAINT-MAUGAN

L'espace-jeux est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistant maternel). C'est également un lieu d'échanges et de partage d'expériences pour les adultes. L'enfant évolue, joue au contact d'autres enfants dans un espace aménagé et encadré par une professionnelle. L'espace-jeux est ouvert les mardis matins de 9h30 à 11h30 à la salle multifonctions.

Informations et inscriptions auprès du RPE (Relais Petite Enfance) au 02.23.43.26.86.

## LOISIRS & CULTURE

### Coup de cœur cuisine !



Le vendredi 1er avril, une quinzaine de personnes se sont retrouvées à la bibliothèque pour partager et échanger des recettes dans une ambiance conviviale.

Le coup de cœur est revenu à la recette de caramel au beurre salé d'Éliane DANIEL. La soirée s'est terminée autour d'une dégustation : flammekueche, cake aux carottes, Spritz, gâteau nantais, gâteau et mousse au chocolat.

Si cela vous met l'eau à la bouche, venez découvrir ces recettes parmi d'autres dans un classeur disponible et accessible à la bibliothèque aux heures d'ouverture : mardi de 16h00 à 18h00 et vendredi de 17h30 à 19h00. Vous pouvez aussi y ajouter vos coups de cœur. L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

### EXPOSITION DE SCULPTURES

dans les jardins de l'Atelier du Presbytère

6 rue de l'étang à Saint-Maugan

3 artistes : Louis BEAUVOIR, Fred MAZOIR, Philippe SAULNIER

du 01/07 au 20/08/2022

Le jeudi de 15h00 à 19h00 - Les autres après-midis, téléphonez au 02.99.50.96.95 pour indiquer votre venue.

## DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Voici les sorties et animations proposées par les professeurs :

- sorties cinéma dans le cadre de Cin'école
- la compagnie Artamuse est venue travailler avec les maternelles (1 séance de peinture, 1 séance de musique) ; la classe doit prochainement aller voir le spectacle de la compagnie à Muël.
- les trois classes sont allées visiter l'exposition "Le murmure des dieux" aux ateliers du vent à Rennes, dans le cadre du projet avec "Le bon accueil" et l'artiste Catherine Duverger. Catherine a fait visiter son atelier.



- enfin, un projet artistique de création de chapeaux a également été mené avec Catherine : création dans un 1er temps de maquettes sur des boules de polystyrène, puis réalisation grandeur nature du chapeau, avec du papier et du carton, sur des casques de chantier. L'inspiration vient du conte "Le joueur de flûte" de Hamelin et du film de Jacques Demy. Les enfants ont pris des photos de végétaux avec les tablettes et Catherine a réalisé des cyanotypes associant portrait et végétaux.



(Plus de photos sur le site internet de Saint-Maugan à la rubrique *Ecole*.)

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Elections législative et municipale partielle complémentaire

Les 3 adjoints au maire ont démissionné de leur poste d'adjoint. Pour pouvoir élire de nouveaux adjoints, le conseil municipal doit être au complet à savoir être constitué de 15 membres. Or, suite aux 2 démissions de début de mandat en 2020, le conseil ne compte plus que 13 élu.e.s.

Le préfet a donc ordonné une élection municipale partielle complémentaire pour élire 2 conseillers.ères municipaux.ales.

**L'élection se déroulera en même temps que l'élection législative c'est-à-dire le 12 juin 2022. Si besoin, un 2nd tour pourra avoir lieu le dimanche 19 juin 2022 si aucun candidat n'est élu au 1er tour.**

Les candidatures pour l'élection municipale partielle complémentaire seront à déposer à la Préfecture de Rennes entre le lundi 23 mai et le mardi 24 mai 2022 (9h-12h et 13h30-16h). La campagne électorale sera ouverte du lundi 30 mai à zéro heure au samedi 11 juin à minuit.

Les scrutins seront ouverts à 8h00 et clos à 18h00. Les bureaux de vote seront situés à la salle multifonctions.

Si vous n'êtes pas disponible pour voter, pas de souci, il suffit de s'organiser en amont et la procuration pourra pallier votre absence. Depuis avril 2021, vous avez la possibilité d'établir une procuration depuis votre ordinateur ou smartphone via une télé-procédure ([www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)) ; cela vous permet de préparer votre venue au commissariat de police, tribunal judiciaire ou à la gendarmerie pour l'enregistrement définitif. Il reste aussi possible de remplir une procuration papier auprès de ces mêmes instances.

**Attention nouveautés en 2022** : pour établir une procuration, il faudra connaître votre « numéro national d'électeur » ainsi que celui de la personne qui votera pour vous. Ce numéro figure sur la carte électorale. En outre le mandataire pourra être choisi en dehors des électeurs de la commune.

### Etablissement cartes d'identité et passeports

Anticipez vos besoins car les délais pour la prise de rendez-vous et la délivrance de ces documents sont particulièrement longs en ce moment. Pour tout renseignement sur la procédure rendez-vous sur le site internet de la commune, onglet *Votre mairie* puis *Démarches administratives*.

## LES INFORMATIONS DE LA COM'COM



### Animations Lecture

Elles sont organisées chaque mois dans les différentes communes. A Saint-Maugan, elles ont lieu à la **bibliothèque** :

- **bébés lecteurs (0 à 4 ans)**, pour partager un moment de découverte avec votre enfant en écoutant des histoires câlines et des drôles de comptines. Prochaines séances les **jeudis 9 juin et 7 juillet à 11h00**.

- **l'heure du conte (4 à 104 ans)**, pour vivre une nouvelle aventure en venant écouter des histoires pour rêver, rire et voyager. Prochaines séances les **jeudis 9 juin et 7 juillet à 14h00**.

### Atelier : les outils Internet dans ma recherche d'emploi

L'Exploratoire - un lieu de découverte des métiers et d'informations - porté par We Ker, le Réseau des Missions locales, partenaire de la communauté de communes, propose un atelier : "Les outils internet dans ma recherche d'emploi" qui se déroulera le **jeudi 9 juin** à 14h à l'espace France Services -22 rue de Gaël - 35360 Saint-Méen-le-Grand

Inscription obligatoire auprès de Sonia Martin (We Ker) au 06 46 06 35 10 ou [smartin@we-ker.org](mailto:smartin@we-ker.org)

### Permanence des impôts le mardi 24 mai à l'espace France Services

Pour répondre aux questions des contribuables sur leur déclaration d'impôts sur le revenu, la Direction Générale des Finances Publiques assurera une permanence à l'espace France Services à Saint-Méen-le-Grand le **mardi 24 mai** de 14h à 17h.

Prise de rendez-vous recommandée auprès des conseillères de l'espace France Services au 02 99 09 44 56 ou par mail à [espace.franceservices@stmeen-montauban.fr](mailto:espace.franceservices@stmeen-montauban.fr)

### Numéros utiles :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

N° international d'urgence : 112

N° international d'urgence sms fax : 114

Enedis (urgence) : 09 726 750 35

Véolia eau : 09 69 32 35 29

Responsable de la publication : Etienne BONNIN, Maire de Saint-Maugan,  
14 rue du Morbihan - 35750 Saint-Maugan

Rédaction et mise en page : Commission Communication et information -  
Secrétariat Général de la mairie de Saint-Maugan